



26
27

RENTRÉE SCOLAIRE

*Tout savoir pour préparer
une rentrée au top !*

OR 
VULT



Sommaire

3

Préparez la rentrée

● 4-5

Accueil périscolaire
matin et soir

● 6-7

Accueil du midi -
Restauration scolaire

● 8-9

Accueils de loisirs
mercredis et vacances

● 10

Animations sportives
à l'année

● 11

Et pour les ados ?



Mon accord Actualités Édition de mes documents Activités / Tarifs Infos pratiques

Un Portail Famille pour effectuer toutes vos démarches en ligne !

Inscriptions aux activités, démarches administratives (fiche sanitaire de liaison, mise à jour de votre dossier...), paiement des factures, consultation de votre Quotient Familial et des tarifs des services...

Contactez-nous :

✉ espacefamille@mairie-orvault.fr

☎ 02 51 78 33 00

📍 Accueil Espace Famille :
21, avenue
Alexandre-Goupil

🕒 8h30-12h30 et
13h30-17h30
sauf le mardi et jeudi matin

CAP SUR UNE ANNÉE RÉUSSIE !

Préparez la rentrée !

Chaque année, avant la rentrée, il vous faut transmettre...



Pensez-y
avant le
15 juillet !

1 La fiche sanitaire de liaison (un document par enfant)

Valable pour toutes les activités du 1^{er} septembre au 31 août. En cas d'allergie (notamment alimentaire), d'asthme ou autres pathologies, des démarches complémentaires sont à anticiper avec la signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé.

orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/restauration/santé-à-l'école ➔

2 La fiche périscolaire (un document par famille)

À compléter en cas de 1^{re} scolarisation de l'enfant ou si vous souhaitez modifier la formule tarifaire de votre enfant pour le périscolaire (voir p.5).

À noter :

La Ville est attentive à garantir le bien-être et l'autonomie de chaque enfant. Lors de la mise à jour du dossier administratif de votre enfant, en cas de mention d'une situation de handicap ou d'un accueil nécessitant des adaptations particulières, vous pouvez solliciter le service Animation Enfance Jeunesse afin d'échanger sur ses modalités d'accueil.

Sur votre Portail, faites ces démarches en 2 clics :

MON TABLEAU DE BORD



MES DÉMARCHES FAMILLE



UN ENCADREMENT DE QUALITÉ

Accueil périscolaire

matin et soir

Chaque jour de la semaine, votre enfant peut être accueilli au périscolaire :

le matin
dès 7h45



le soir
jusqu'à 18h45
(et le mercredi midi
jusqu'à 12h45)

Chaque enfant **choisit librement** les activités qu'il souhaite faire, dans le respect de ses besoins et de son propre rythme : aide aux devoirs, jeux de construction, jeux de société, temps libre....

Des **Ateliers de Loisirs Éducatifs (ALE)** sont également proposés en élémentaire sans tarification supplémentaire (ateliers culturels, scientifiques, numériques, développement durable...).

N'hésitez pas à échanger avec l'équipe d'animation pour mieux connaître le projet pédagogique du périscolaire.

Inscription

Pour que votre enfant puisse fréquenter ces temps périscolaires, il suffit de transmettre sa fiche sanitaire de liaison (et le Protocole d'Accueil Individualisé si nécessaire) dès que possible, avant la rentrée scolaire.

Chaque matin, l'enfant ou son parent précise à l'équipe périscolaire (ou l'enseignant si l'arrivée se fait directement en classe) s'il fréquentera le temps du midi et/ou du soir.

Le tarif de l'accueil périscolaire



Vous avez le choix entre **2 formules de tarification** :

À l'unité

- présence matin = 1 créneau facturé.
- présence soir (ou mercredi midi) = 1 créneau facturé.

Forfait

Engagement à l'année (10 mois) = chaque mois, le même montant vous est facturé.

Le forfait est plus avantageux financièrement dès lors que votre enfant fréquente régulièrement le périscolaire tout au long de l'année, soit en moyenne 4 créneaux ou plus par semaine.

	Tarif mini Orvaltais (QF<870€)	Tarif maxi Orvaltais (QF>2100€)
Accueil à l'unité	1,90 €	4,76 €
Accueil au forfait - montant mensuel (sur 10 mois)	23,75 €	59,50 €

À noter :

S'il s'agit de la première année de scolarisation de votre enfant, ou si vous souhaitez modifier la formule tarifaire que vous aviez choisie l'an passé, pensez à compléter le formulaire "fiche périscolaire". Si non, par défaut, la Ville reconduira à la rentrée la formule tarifaire de l'année précédente.

Consultez le simulateur de tarifs du Portail Famille :

www.espace-citoyens.net/orvault/espace-citoyens/SimulationTarifs

Le saviez-vous ?

Plus de 950 enfants fréquentent quotidiennement le service périscolaire du soir.

DES REPAS ÉQUILIBRÉS POUR GRANDIR EN FORME

Accueil du midi

Restauration scolaire



L'accueil du midi, un temps essentiel pour l'enfant !

Ce moment de pause privilégié comprend **le temps du repas et un temps de loisirs**. Les enfants sont pris en charge dès la sortie de classe.

C'est un véritable temps de coupure dans la journée où les enfants se détendent et peuvent, selon leur souhait, participer à des activités sportives ou socio-culturelles organisées et encadrées par les équipes d'animation municipales.



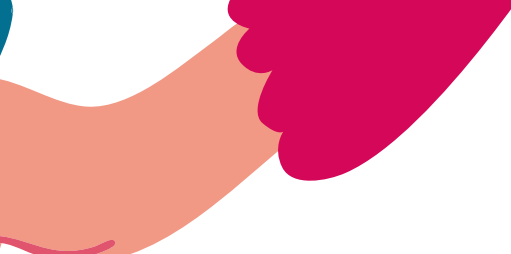
Inscription

Comme pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, votre seule démarche administrative consiste à transmettre la fiche sanitaire de votre enfant à l'Espace Famille. Pour les enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisé, une organisation adaptée est mise en place.

Chaque matin, l'enfant (ou son parent en maternelle) précise à l'équipe périscolaire (ou l'enseignant, si l'arrivée se fait directement en classe), s'il fréquentera le temps du midi.

Consultez en amont l'Espace Famille et/ou orvault.fr/démarches-et-services/enfance/jeunesse/restauration/menus





Dans l'assiette

Bien manger, un enjeu fort pour notre santé et notre planète.

La diversité des plats proposés et l'accompagnement quotidien des agents municipaux contribuent à l'éveil au goût ainsi qu'à l'éducation alimentaire et nutritionnelle des enfants.

La qualité de l'assiette à Orvault repose sur trois piliers :

- des produits de qualité, issus de circuits courts et locaux, labellisés ou bio ;
- Une fabrication « fait-maison » largement privilégiée ;
- des menus équilibrés, validés par un diététicien.

La Ville propose chaque semaine deux repas végétariens et un repas poisson. Il est précisé que lors des repas avec viande ou poisson, le fonctionnement des cuisines centrales de la Ville ne permet pas à ce jour de proposer de menu végétarien alternatif.

Chaque famille est invitée à consulter les menus en amont :

- > affichage à l'entrée des écoles et des accueils périscolaires,
- > sur orvault.fr et/ou le Portail famille,
- > via l'appli « Nantes dans ma poche ».

Les tarifs de la pause méridienne

La facturation s'appuie sur chaque fréquentation unitaire. Comme les autres temps d'accueil proposés, le tarif est actualisé chaque année en tenant compte de l'évolution des coûts du service (frais de personnel, denrées, fluides...).

Pour la Ville, le coût de la pause méridienne est de l'ordre de 15 € par enfant. La recette issue des participations des familles représente globalement 32 % du coût du service.

	Tarif mini Orvaltais (QF<320€)	Tarif maxi Orvaltais (QF>2100€)
Pause méridienne avec repas	1,41 €	6,77 €

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du label « Mon Restau Responsable » dont bénéficie la restauration municipale, des actions sont organisées tout au long de l'année : menus à thème, menu des enfants, pesée des déchets, recherche de nouvelles recettes, animations auprès des enfants concernant le contenu de leur assiette...

Plus d'infos : orvault.fr/demarches-et-services/enfance/jeunesse/restauration/le-Label-Mon-Restau-Responsable



UN ACCUEIL AU TOP

Accueils de loisirs mercredis et vacances



Un accueil au rythme de l'enfant

L'accueil de loisirs (ALSH) a pour objectif de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et de rendre l'enfant acteur de ses loisirs. Sur un même site, l'accueil est organisé selon 2 tranches d'âge :

Le saviez-vous ?

Il existe un flyer des ALSH mercredi et vacances. Vous y trouverez également le calendrier des inscriptions.

accueil 3/6 ans
pour les enfants scolarisés
en maternelle

accueil 6/11 ans
pour les enfants scolarisés
en élémentaire

En pratique



Le mercredi, les enfants sont regroupés dans différentes structures. Si l'enfant est accueilli sur un site différent de son école, celui-ci est acheminé sur son ALSH de destination. La prise en charge de l'enfant se fait dès la sortie de la classe.



Pendant les vacances, les enfants sont accueillis et répartis dans les structures selon deux secteurs (nord / sud), en fonction de l'école fréquentée.

Pour connaître l'ALSH qui accueillera votre enfant les mercredis :
orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/mercredi-et-vacances
à partir de la mi-juillet



Les tarifs (Orvaltais) de l'accueil de loisirs

	Tarif mini (QF<410€)	Tarif maxi (QF>2100€)
Repas + après-midi (mercredis) ou matin + repas (vacances)	3,36 €	18,03 €
Après-midi (mercredis et vacances)	2,16 €	11,59 €
Journée entière (vacances)	4,80 €	25,75 €

Les modalités de fréquentation, au choix

 ALSH mercredis	 ALSH vacances
Matin : pas d'ALSH (temps scolaire)	Matin + repas (de 7h45 à 13h15)
Repas + après midi (de la sortie de classe à 18h30)	Journée entière (de 7h45 à 18h30)
Après-midi (de 13h15 à 18h30)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)

En fin d'après-midi, les départs sont possibles à partir de 16h45.

Les délais d'inscription

ALSH mercredis :

Les inscriptions doivent se faire de manière anticipée.

- Début des inscriptions : à partir du 13 juillet.
- Réservation et annulation (sans frais) directement sur le Portail Famille : possible jusqu'à J-7 par rapport au mercredi concerné.
- Le service est réservé aux enfants orvaltais et ceux non-orvaltais dès lors qu'ils sont scolarisés dans une école (publique/privée) de la commune.

ALSH vacances :

Les inscriptions démarrent en général 5 semaines avant le début de la période de vacances (sauf période estivale).

Nouveauté :

- Première semaine d'inscription : possibilité de réserver et d'annuler sans frais
- Deuxième et troisième semaines d'inscription : possibilité de réserver et d'annuler avec frais. Toute annulation donne lieu à une facturation partielle des réservations, à hauteur de 50% du montant réservé.
- À partir de la quatrième semaine : facturation des réservations (100%) en cas d'annulation.

Inscriptions

Aucune inscription possible, si vous n'avez pas transmis la fiche sanitaire de votre enfant auparavant.

2 étapes sont ensuite à effectuer sur le Portail Famille (ou à l'accueil de l'Espace Famille) :

- l'inscription administrative
- la réservation des dates et des modalités de fréquentation souhaitées au sein du calendrier.

En pratique :

 **ALSH mercredi :**
1 seule inscription administrative pour toute l'année scolaire.

 **ALSH vacances :**
1 inscription administrative à chaque période de vacances (car possibilité de changements de site d'accueil en cours d'année).



DU SPORT PLEIN LES BASKETS !

Animation sportive

Des activités à l'année

Différentes activités sont proposées : le sport après l'école, le multisport du mercredi et l'escalade. L'organisation et les inscriptions sont gérées par le **service des sports** (sports@mairie-orvault.fr / 02 51 78 33 33). Seule la facturation est assurée par le service Espace Famille.

Les inscriptions se font directement sur le Portail Famille du lundi 31 août (pour les Orvaltais) au jeudi 10 septembre 2026, rubrique "Sport à l'année".

Le sport après l'école (CP au CM2)

Des pratiques sportives et ludiques sont organisées par les éducateurs sportifs, sur le temps périscolaire après l'école. Inscription à l'année. Deux formules de tarification selon la formule de fréquentation choisie pour l'accueil périscolaire.

Le multisports mercredi (5/7 ans et 8/11 ans)

Découverte de différentes disciplines sportives, encadrées par les éducateurs sportifs municipaux. Au complexe sportif de la Cholière, le mercredi après-midi. Tarification à l'année en fonction du quotient familial, facturation au mois d'octobre.

L'escalade (8/17 ans)

Des séances sont dispensées par les éducateurs sportifs municipaux au gymnase de la Bugallière, selon différents niveaux (débutant / intermédiaire). Tarification en fonction du quotient familial, facturation au mois d'octobre.

Pour plus d'infos sur ces activités :

orvault.fr/demarches-et-services/sport/loffre-sportive-municipale ➡

Pour connaître vos tarifs personnalisés :

www.espace-citoyens.net/orvault/espace-citoyens/SimulationTarifs ➡

Le saviez-vous ?

Le dimanche, c'est sport en famille ! Une fois par mois sont proposées des séances pour découvrir de nouvelles activités, au tarif unique de 2€ par personne.

BON À SAVOIR !

Et pour les ados ?



L'Accueil Jeunes

Pour les 11-17 ans (collégiens/lycéens), un Accueil Jeunes est proposé à chaque période de vacances. Un accueil commun à toutes et tous, mais aussi des temps et des activités par tranche d'âge, en particulier sur la période estivale.

La fiche sanitaire et l'inscription administrative sont à transmettre en amont à l'Espace Famille. L'adhésion annuelle est facturée via l'Espace Famille. L'adhésion est de 5,15 € pour les familles ayant un QF1 et 2, et de 7,75 € pour les autres familles. Elle est valable pour l'année scolaire.

Bourg d'Orvault
Accès par le 29 ter,
rue Robert-le-Ricolais

L'Info Jeunes

Le service municipal Info Jeunes est un lieu ouvert à tous les jeunes, en particulier ceux âgés de 11 à 25 ans. Son objectif est de soutenir les jeunes dans leur prise d'autonomie en les orientant dans leurs démarches, en les accompagnant dans leurs projets et en répondant aux diverses questions qu'ils se posent. L'Info Jeunes assure aussi ponctuellement des permanences à l'Accueil Jeunes et peut ainsi venir en appui de l'équipe d'encadrement pour écouter et répondre aux questions personnelles des jeunes.

Petit-Chantilly
allée de la Sarre.
Tél. : 06 98 64 05 88

La Carte Jeunes

La Carte Jeunes Orvault s'adresse aux jeunes âgés de 11 ans (et collégiens) à 25 ans.

Disponible à l'Info Jeunes à chaque rentrée, au tarif de 5 € (et gratuite pour les jeunes ayant un QF 1 ou 2), cette carte offre jusqu'à 150 € d'aides financières et de remises à solliciter chez divers partenaires pour leur sorties, loisirs, équipements, formation, mobilité...

Pour plus d'infos :
orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/jeunes

ou auprès de l'Info Jeunes
06 98 64 05 88
info-jeunes@mairie-orvault.fr

ET APRÈS L'ÉCOLE ?

Le territoire orvaltais compte beaucoup d'associations ou clubs sportifs et culturels ainsi que 2 centres socio-culturels.

Pour trouver l'activité qui vous convient, l'annuaire des associations, en ligne sur le site de la Ville, est une mine d'or.



BON À SAVOIR !

La CAF apporte son soutien financier à la Ville d'Orvault afin de faciliter l'accès des familles et enfants aux structures d'accueil collectif.

Pour les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires, il existe un règlement intérieur. Nous vous invitons à en prendre connaissance :

Règlement intérieur « Accueils périscolaires et restauration scolaire »

[Mon-portail-famille/activités/tarifs/règlements-intérieurs/règlement-intérieur-accueils-périscolaires-restauration](#)

Règlement intérieur « Activités enfance jeunesse »

[Mon-portail-famille/activités/tarifs/règlements-intérieurs/règlement-intérieur-service-animation-enfance-jeunesse](#)

OR
VAULT

